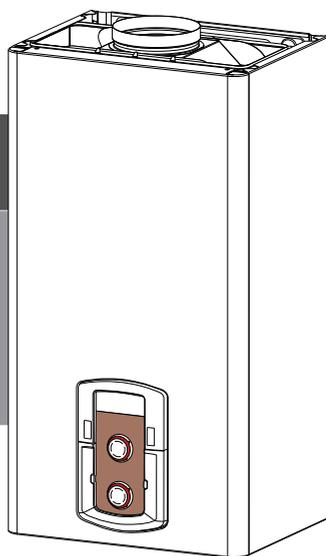


CHAUDIERE MURALE A GAZ

TALIA System

25 CF 24 VMC



SOMMAIRE

Généralités

Normes de sécurité.....	3
-------------------------	---

Avertissements

Avertissements avant l'installation	4
Principe de fonctionnement des sécurité VMC.....	5
Réglementation à respecter - conseils de sécurité.....	5
Chaudières atmosphériques type B11 et appareils d'extraction d'air	6
Raccordement à une VMC.....	6
Nettoyage de l'installation de chauffage.....	6
Marquage CE.....	6
Plaque signalétique	6
Raccordement évacuation	7
Raccordement électrique.....	7

Description du produit

Vue globale.....	8
Schéma de principe.....	8
Dimensions.....	9
Distances minimales pour l'installation	9
Gabarit de pose	10

Installation

Pose de la barrette robinetterie	11
Préfabrication	11
Raccordement des canalisations	11
Nettoyage de l'installation	11
Description de la barrette robinetterie	11
Instructions pour démontage de l'habillage	12
Pose de la chaudière	13
Raccordement électrique.....	14
Raccordement des périphériques.....	14
Raccordement thermostat d'ambiance	14
Raccordement ballon.....	15
Schéma électrique	15

Mise en route

Circuit sanitaire	16
Circuit chauffage	16
Circuit gaz	16
Circuit électrique	16
Fonction dégazage	16
Réglage et mise en route.....	17
Tableau de commande.....	17

Réglages

Afficheur	18
Fonction Ramonage.....	19
Vérification du réglage gaz.....	19
Réglage de la puissance chauffage maximale.....	20
Allumage lent	20
Réglage du retard à l'allumage chauffage ..	22
Réglage de la puissance chauffage absolue	22
Tableau réglage gaz	22
Affichage - réglage - diagnostique	23
Info	32
Fonction SRA.....	33

Système de protection de la chaudière

Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil.....	34
Arrêt de sécurité	34
Arrêt verrouillé	34
Fonction Hors-gel.....	34
Tableau des codes erreur.....	35

Entretien

Remarques générales	36
Nettoyage échangeur primaire.....	36
Test de fonctionnement.....	36
Opérations de vidange.....	37
Informations pour l'utilisateur	37

Caractéristiques techniques

Tableau des caractéristiques techniques.....	38
--	----

Normes de sécurité**Légende des symboles :**

- ⚠ Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.
- ⚠ Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations.

- ⚠ Fonctionnement bruyant
- ⚠ **Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux.**
- ⚠⚠ Electrocutation par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Dommages aux installations existantes. Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.
- ⚠ **Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.**
- ⚠ Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés.
- ⚠ **Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.**
- ⚠⚠ Electrocutation par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.
- ⚠ **S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.**
- ⚠⚠ Electrocutation par contact avec des conducteurs sous tension mal installés. Dommages à l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.
- ⚠ **Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.**
- ⚠⚠ Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.
- ⚠ **Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner pas le passage en laissant trainer le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation.**
- ⚠⚠ Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations. Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.
- ⚠ **Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.**
- ⚠ Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).
- ⚠ **Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plate-forme.**
- ⚠ Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.

Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.

- ⚠ Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.
- ⚠ **S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.**
- ⚠ Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc.
- ⚠ **Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.**
- ⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles.
- ⚠ **Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.**
- ⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.
- ⚠ **Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.**
- ⚠ Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.
- ⚠ **Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.**
- ⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.
- ⚠ **Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues.**
- ⚠ Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions.
- ⚠ **Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.**
- ⚠⚠ Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées. Dommages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.
- ⚠ **Vider les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les événements, avant toute intervention.**
- ⚠ Lésions personnelles dues à brûlures.
- ⚠ **Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants.**
- ⚠⚠ Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs. Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides.
- ⚠ **En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.**
- ⚠ Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, intoxication. Explosions, incendies ou intoxications.

Avertissements avant l'installation

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.

Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires **CHAFFOTEAUX**.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire :

- contrôler que le tuyau d'évacuation de fumées ne présente aucune éraflure et que l'évacuation d'autres appareils n'y est pas reliée, sauf si celui-ci a été réalisé à d'autres fins conformément aux normes en vigueur,
- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de la fumée existants, ceux-ci soient parfaitement propres et ne présentent aucune scorie car si celles-ci se détachent, elles pourraient empêcher le passage des fumées et mettre les habitants en danger,
- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de fumées non adaptés, un tuyau intérieur ait été posé,
- en cas d'eau très dure, il y a risque d'entartrage et de diminution par conséquent de l'efficacité de fonctionnement des composants de la chaudière.

Les chaudières de type B11bs sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion. L'air comburant est prélevé directement dans le local dans lequel l'appareil est installé. Ce type de chaudière ne peut être installé dans un local ne répondant pas aux prescriptions de ventilation appropriées.

L'évacuation des fumées est à tirage naturel. De plus, ce type de chaudière est équipé d'un dispositif de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion.

Les chaudières de type B11 VMC sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée conforme aux réglementations et recommandations en vigueur.

L'air comburant est prélevé directement dans le local où la chaudière est installée. Les conditions de ventilation, les débits d'air extraits par la ventilation mécanique sont définis par la réglementation en fonction de la puissance thermique de l'appareil installé.

Le débit d'extraction doit obligatoirement être réglé et contrôlé par l'installateur avant la mise en service de la chaudière.

Le fonctionnement des appareils à gaz raccordés à un conduit de VMC doit être asservi au bon fonctionnement de l'extraction (dispositif de sécurité collectif).

Les chaudières prévues pour être raccordées à un conduit de VMC sont munies d'un dispositif de sécurité qui bloque le fonctionnement de l'appareil lorsque les conditions provoquent des refoulements partiels (dispositif de sécurité individuel)

Principe de fonctionnement des sécurités VMC

Le dispositif de sécurité individuel est composé d'une sonde de température (thermostat) placée dans le coupe tirage qui, en cas de refoulement, est réchauffée par les produits de combustion et coupe l'alimentation électrique de l'électrovanne du bloc gaz.

Cela interdit tout allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

Après refroidissement de la sonde, une intervention manuelle (sur le bouton de réarmement de la sécurité) est nécessaire pour la remise en fonction de la chaudière.

La chaudière doit aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble en cas de déclenchement de celui-ci. En cas de défaut, ce dispositif non fourni, doit couper l'alimentation électrique de la chaudière.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli l'alimentation.

La chaudière doit être installée sur un mur en bon état. Il ne doit pas permettre l'accès aux parties électriques sous tension par l'arrière de la chaudière.

Pour ne pas entraver le fonctionnement correct de la chaudière, l'endroit prévu pour son installation doit respecter les valeurs limites de température et être protégé des conditions atmosphériques.

Les distances minimales qui permettent l'accès aux différentes parties de l'appareil doivent être respectées.

Il est également important de vérifier que la pression du gaz à la chaudière soit conforme.

Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 5 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°f, prévoir un traitement de l'eau.

Réglementation à respecter - conseils de sécurité

1. Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 modifié

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100

Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales :

- Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Chaudières atmosphériques type B11 (sans ventilateur) et appareils d'extraction d'air

Si des appareils d'extraction d'air vers l'extérieur (hottes aspirantes, extracteurs d'air, etc...) sont installés, ne pas oublier que l'aspiration ne doit pas créer de dépression dans la pièce où se trouve la chaudière.

Si un de ces appareils fonctionne en même temps que la chaudière, il risquerait de se produire un refoulement des fumées. Dans ce cas, l'implantation d'un **dispositif de verrouillage** est indispensable.

Raccordement à une VMC

(modèle VMC-gaz uniquement)

Respecter les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 69-596 du 14 juin 1969
- Arrêté du 22 octobre 1969
- Arrêté du 24 mars 1982
- Arrêté du 30 mai 1989
- DTU 68.1 Installations VMC (conception)
- DTU 68.2 Installations VMC (exécution)

Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne il est conseillé de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

⚠ L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.

⚠ Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

⚠ ATTENTION

Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière.

S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur.

Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.

Marquage CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- 90/396/CEE sur les appareils au gaz
- 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique
- 92/42/CEE sur le rendement.

Plaque signalétique

1		2	
3		☉	
4			
5			
6			
7		MIN	MAX
		13	
8	10	11	14
9	10	11	16
		12	
GAS			
mbor			
17			
GAS			
mbor			

Légende :

1. Marque
2. Désignation homologuée
3. Référence commerciale - code chaudière
4. N° de série
5. Pays de destination - catégorie gaz
6. Réglage Gaz
7. Type de chaudière
8. Données électrique
9. Pression maxi sanitaire
10. Pression maxi chauffage
11. Classe NOx
12. Rendement
13. Débit thermique max - min
14. Puissance thermique max - min
15. Température ambiante de fonctionnement max/min
16. Température maxi chauffage
17. Gaz utilisable

Raccordement évacuation

La chaudière doit être raccordée à un conduit d'évacuation des gaz brûlés conforme aux réglementations applicables en la matière. Contrôlez la bonne évacuation des gaz brûlés et mesurez le contenu de CO₂ au débit thermique nominal. Cette valeur ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau des CARACTERISTIQUES TECHNIQUES. Si cette valeur s'avère supérieure, faites procéder à un contrôle de l'efficacité du système d'évacuation des gaz brûlés. Au cas où vous n'arriveriez pas à ramener la valeur de CO₂ aux niveaux indiqués par le tableau CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, ne mettez pas en marche l'appareil.

ATTENTION

S'assurer que les passages d'évacuation et de ventilation ne soient pas obstrués.
S'assurer que les conduits de d'évacuation n'aient pas de pertes.

Raccordement électrique

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le constructeur n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation qui n'a pas été reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

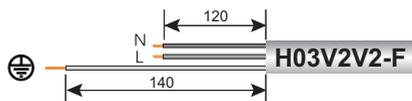
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisés à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et dotés d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou égale à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'appareil.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.



Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits.

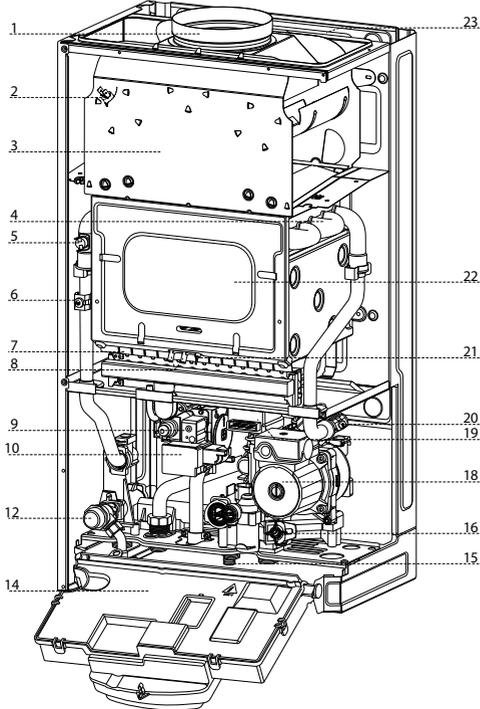
Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil.

La chaudière n'est pas protégée contre la foudre.

S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

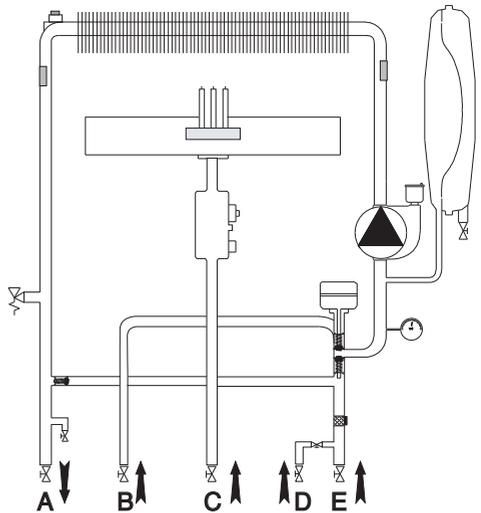
description

Vue globale



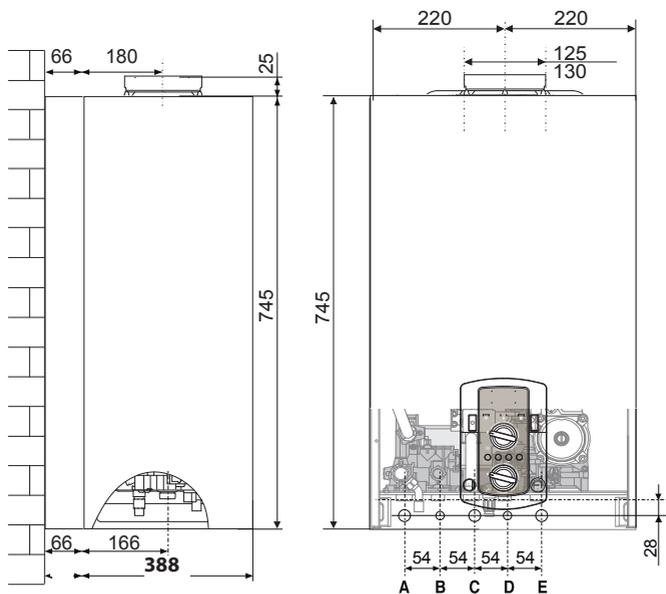
1. Collecteur sortie fumée
2. Détecteur d'anomalie de tirage (25 CF - 30 CF)
2. Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
3. Hotte fumée
4. Échangeur primaire
5. Sécurité de surchauffe
6. Sonde sortie échangeur principal
7. Brûleur
8. Électrodes d'allumage
9. Vanne gaz
10. Allumeur
12. Soupape de sécurité
14. Boîtier électrique
15. Robinet de vidange
16. Filtre chauffage
18. Pompe et purgeur automatique
19. Vanne distributrice
20. Sonde entrée échangeur principal
21. Electrode d'ionisation
22. Chambre de combustion
23. Vase d'expansion

Schéma de principe

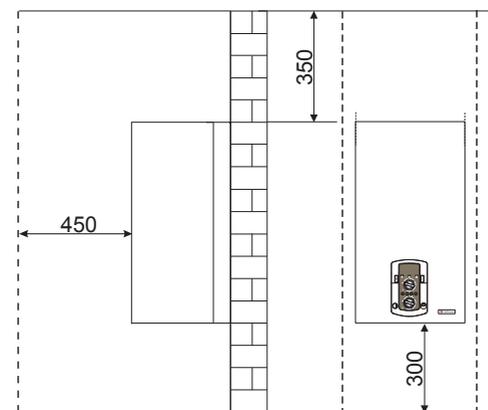


- A. Départ chauffage
- B. Retour ballon
- C. Entrée gaz
- D. Entrée eau froide
- E. Retour chauffage

Dimensions



- A. Départ chauffage
- B. Retour ballon
- C. Entrée gaz
- D. Entrée eau froide
- E. Retour chauffage

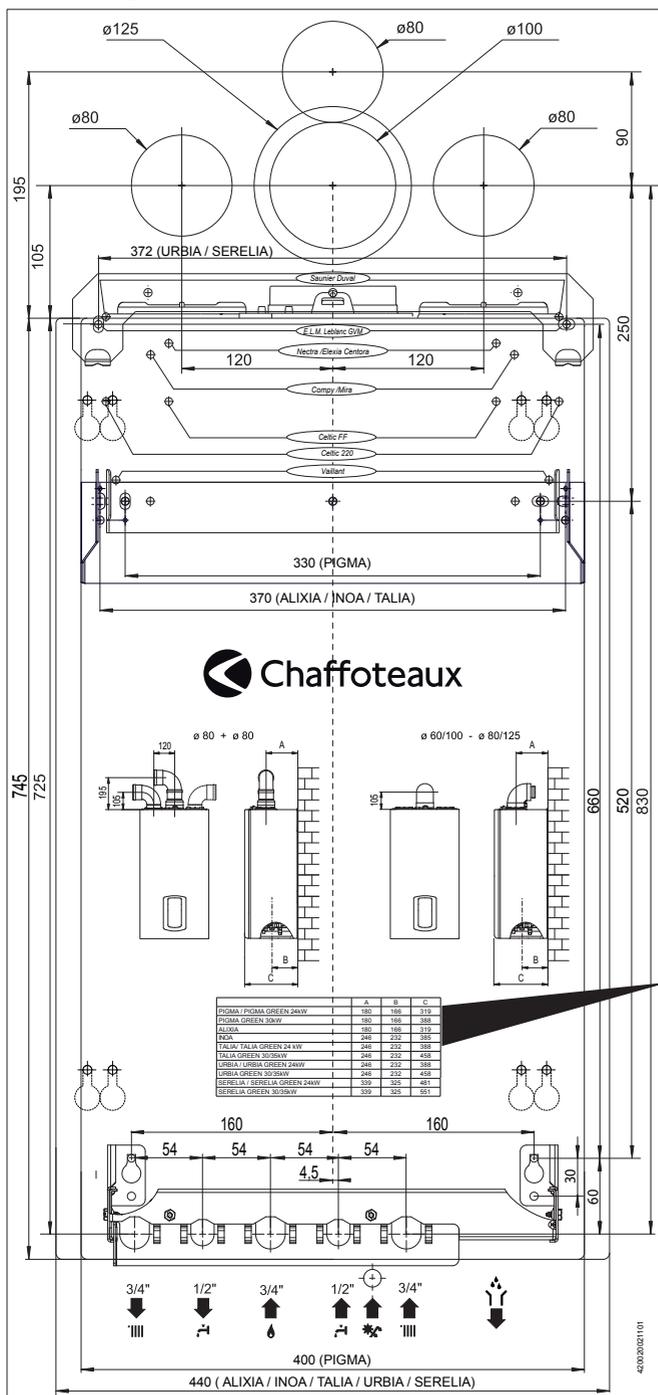


Distances minimales pour l'installation

Afin de permettre l'entretien de la chaudière, il est nécessaire de respecter les distances minimales figurant dans le schéma.

Pour positionner la chaudière correctement, utiliser un niveau.

Gabarit de pose



	A	B	C
PIGMA / PIGMA GREEN 24 kW	180	166	319
PIGMA GREEN 30 kW	180	166	388
ALIXIA	180	166	319
INOA	246	232	385
TALIA / TALIA GREEN 24 kW	246	232	388
TALIA GREEN 30/35 kW	246	232	458
URBIA / URBIA GREEN 24 kW	246	232	388
URBIA GREEN 30/35 kW	246	232	458
SERELIA / SERELIA GREEN 24 kW	339	325	481
SERELIA GREEN 30/35 kW	339	325	551

Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage

En cas de passage de tuyauteries derrière la chaudière, il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement mural (disponible chez votre grossiste)

Préfabrication

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage :

- **présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci (gabarit ci-contre à titre indicatif).**

Raccordement des canalisations

Les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de douilles sont disponibles chez les grossistes.

- 1ère installation

- remplacement de chaudière Chaffoteaux

- remplacement de chaudière autres marques

Une fois la barrette fixée au mur, vous avez la possibilité de régler l'écartement de la position des robinets de la barrette en dévissant les 2 vis latérales, ensuite vous pouvez raccorder les douilles de raccordements et procéder au remplissage de l'installation ainsi qu'à la vérification de l'étanchéité des circuits eau et gaz sans avoir à raccorder la chaudière.

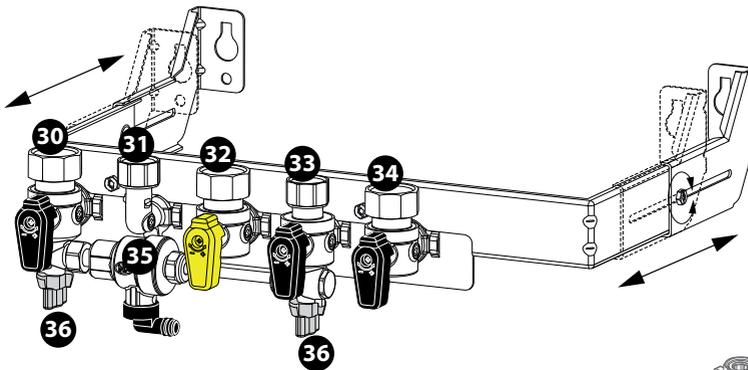
Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

Description de la barrette robinetterie



Robinetts représentés OUVERT

30. Robinet départ chauffage

31. Retour ballon

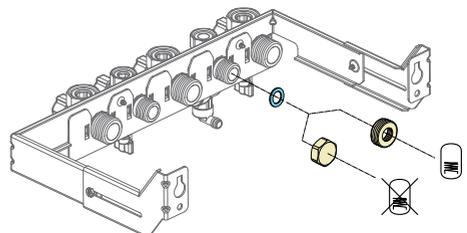
32. Robinet gaz (manette jaune)

33. Robinet d'alimentation eau-froide

34. Robinet retour chauffage

35. Disconnecteur

36. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage (boutons gris)



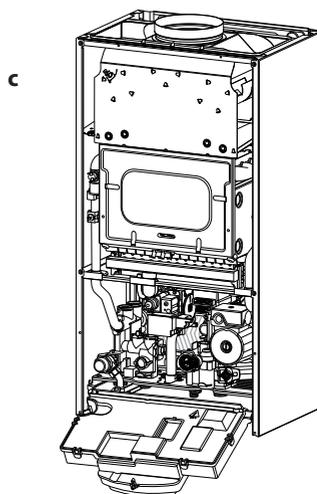
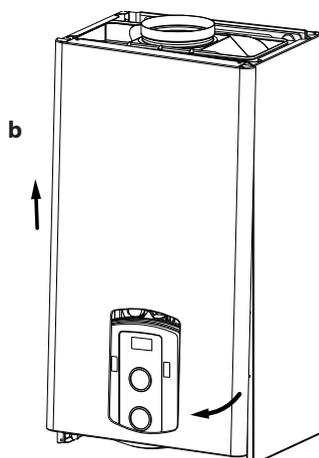
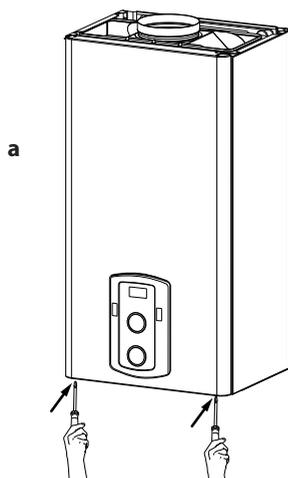
installation

Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil.

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c),



Pose de la chaudière

- déposer la façade de l'appareil
 - dévisser les 2 vis **B**, retirer le peigne **37** de la barrette pour libérer les raccords et le jeter
 - présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
 - mettre en place les différents joints
 - serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière
- L'orifice de vidange du disconnecteur **35** et la soupape de sécurité chauffage **12** doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

